



27 fév 2026 -09:30

COMMUNIQUE DE PRESSE du RISK MANAGEMENT GROUP- Le niveau d'attention pour les infections respiratoires descend en code jaune

Suite aux dernières données, le Risk Management Group (RMG) a abaissé le niveau d'attention pour les infections respiratoires, qui repasse en code jaune. L'attention est portée sur le respect des recommandations de base, et une bonne aération et ventilation.

Ce 26/02/2026, le niveau d'attention pour les infections respiratoires est repassé en code jaune. Cela signifie qu'il y a toujours une circulation modérée des infections respiratoires, mais que la pression sur le système de santé est sous contrôle. Chaque année, en période hivernale, nous nous attendons à une augmentation des infections respiratoires.

Recommandations de base

Le RMG recommande de bien suivre les recommandations de base, valables toute l'année, pour limiter le risque de propagation et pour éviter une pression excessive sur notre système de santé :

Les recommandations de base suivantes s'appliquent donc :

- En adoptant une bonne hygiène, en vous lavant régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, et en toussant ou éternuant dans un mouchoir en papier ou dans votre coude, vous protégez aussi vos proches et les personnes vulnérables ;
- Si vous êtes malade : prenez soin de vous, restez à la maison et évitez les contacts afin de ne pas contaminer les autres ;
- La meilleure protection reste la vaccination. Si vous n'avez pas encore été vacciné cette saison, et que vous êtes vulnérable ou que vous prenez soin d'une personne vulnérable, que vous êtes enceinte ou que vous souhaitez le devenir, ou que vous travaillez dans le secteur des soins : il est maintenant grand temps de mettre à jour vos vaccinations contre le COVID-19, la grippe, le VRS (Virus Respiratoire Syncytial) et les pneumocoques. Votre médecin ou votre pharmacien peut vous conseiller à ce sujet.

Vous êtes vulnérable si :

- vous avez plus de 65 ans
- vous avez une maladie chronique des poumons, du cœur, du foie ou des reins, des maladies métaboliques (y compris le diabète), ou des maladies neuromusculaires ;
- vous avez un trouble de l'immunité ;
- vous êtes enceinte.



Les nourrissons sont également vulnérables.

Les recommandations additionnelles en code jaune soulignent l'importance d'une bonne aération et ventilation :

L'aération est une méthode très simple mais surtout efficace pour éviter de contracter ou de propager des infections respiratoires. Ouvrez les fenêtres et les portes plusieurs fois par jour pendant quelques minutes, de préférence sur des côtés opposés de la pièce (« aération traversante »), et veillez à ce que toutes les grilles de ventilation restent dégagées afin de créer un bon flux d'air et assurer un apport constant d'air frais.

Ventilation mécanique : Si vous disposez d'un système de ventilation mécanique, tel qu'un système d'extraction ou de ventilation double flux, assurez-vous qu'il fonctionne correctement et qu'il soit régulièrement entretenu et réglé, et augmentez sa puissance lorsqu'il y a plusieurs personnes dans la pièce. Plus d'informations sur l'aération et ventilation : <https://www.health.belgium.be/fr/air-interieur-sain>.

Le RMG reste vigilant pour réagir et communiquer rapidement en cas de changements épidémiologiques importants.

Pour plus d'informations concernant les recommandations à suivre selon les différents niveaux d'alertes des infections respiratoires, consultez [le site web du SPF Santé publique](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be